

augmenté de 3,7 p. 100. Cette année, le gouvernement fédéral consacra 14 milliards de dollars à l'assurance-maladie et aux soins de santé.

Nous savons que les provinces sont aux prises avec des difficultés. La conjoncture économique est difficile. Par suite du budget que le ministre des Finances a proposé pour assainir l'économie, nos enfants pourront bénéficier d'un bon système d'assurance-maladie et de soins de santé plus tard.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le gouvernement fédéral a promis de faire respecter les normes nationales dans le domaine des soins médicaux. Pourtant, le gouvernement de Terre-Neuve a supprimé l'examen de la vue, qui est un service de santé de base.

Le ministre exercera-t-il les pouvoirs que lui confère la *Loi canadienne sur la santé* pour rétablir de force ce service médical de base à Terre-Neuve?

L'hon. Marcel Danis (ministre d'État (Jeunesse), ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a la ferme intention de faire respecter la *Loi canadienne sur la santé*, et c'est ce que nous allons faire.

* * *

PORTS CANADA

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Juste avant Noël, l'année dernière, une vingtaine de titulaires de domaine à bail de la région de Prescott, dans ma circonscription, ont reçu de Ports Canada un avis leur signalant que leurs baux sur des terrains pour chalets étaient annulés et qu'on allait en émettre de nouveaux. Or, les nouveaux baux prévoient des augmentations de plus de 700 p. 100 sur trois ans. Ports Canada a décidé de procéder à ces augmentations en consultant peu ou pas les intéressés qui louent les propriétés en question depuis 35 ans et plus, dans certains cas.

Le ministre pourrait-il donc me garantir, à moi et aux intéressés, qu'il va intervenir et que les éventuelles augmentations seront raisonnables? Peut-il nous assurer qu'il ne permettra pas à son ministère d'imposer des

augmentations qui, dans tout autre secteur de l'économie canadienne, seraient illégales?

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de porter cette question à notre attention.

Je ne suis pas au courant de la situation dont il parle, mais je soumettrai le cas au ministre.

* * *

• (1500)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, on a assisté à une réduction de 13 p. 100 du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier, ce qui représente au total 277 000 emplois perdus.

Cette désindustrialisation en bloc du Canada va avoir de graves répercussions sur l'avenir économique du pays. Le ministre des Finances pourrait-il nous dire comment le Canada pourra être compétitif à l'avenir, à la suite de cette désindustrialisation? Comment pouvons-nous être compétitifs si nous n'avons plus aucun moyen de l'être?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, pour ce qui est de ces bobards au sujet de l'Accord de libre-échange, le député cherche à imiter le Congrès du travail du Canada qui a établi une liste comme celle-là pour énumérer tous les emplois perdus. Il était question d'Air Canada, d'organismes gouvernementaux et d'un fabricant de pièces d'automobiles même s'ils n'étaient absolument pas visés par l'Accord de libre-échange.

Je demande au député de se reporter à un discours prononcé par Frederick Telmer à Kelowna, en Colombie-Britannique. Voici ce qu'il disait: «Les attaques incessantes contre l'Accord de libre-échange découlent directement d'un refus de voir les choses en face.»

Je l'invite à se rappeler de la manchette suivante, monsieur le Président: «La Canada West Foundation appuie de façon retentissante l'Accord de libre-échange.»

Il y a également celle-ci: «L'accord commercial profite au Manitoba.» Ce sont des manchettes de ce genre qu'on peut lire partout au Canada.